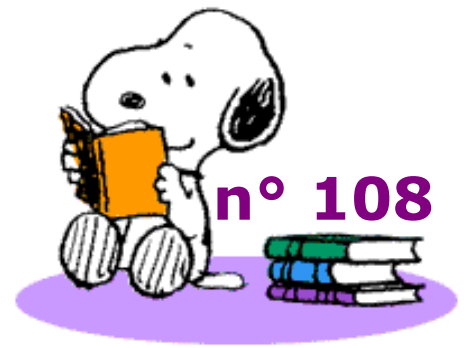


BULLETIN MUNICIPAL

LES ESSARDS



Semestriel

Janvier 2024



Sommaire

• Le Mot du Maire	3
• Procès verbaux des réunions de conseil municipal	4 à 9
• Etat civil / Commémoration 11 novembre / Horaires Boulangerie	10
• Ateliers numériques	11 & 12
• Projet Agroforesterie	13
• Distributeur automatique à œufs	14
• Ecole - Année scolaire 2023-2024 (1er trimestre)	15 à 17
• La Forme pour Tous	18
• Le Comité de Fleurissement	19 & 20
• Le Comité des Fêtes	21 & 22
• Association Danse Passion / Travaux mur d'enceinte de l'église	23
• Aider 17	24
• Sortie Jeunes au Futuroscope	25
• Château & Golf « La VALLADE »	26
• ENDIS—Conseils pour l'élagage	27

Le secrétariat de la mairie est ouvert:

Lundi de 14h00 à 17h30

Mardi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 17h30

Vendredi de 9h00 à 12h00

Pour joindre le Maire à son domicile tél: 05 46 74 52 97

Site de la commune: www.les-essards.fr

Numéros utiles:

ENEDIS dépannage: 09 72 67 50 17

RESE: 05 46 97 11 92





Le mot du Maire



Après la chaleur et la sécheresse de l'été, nous rencontrons des problèmes suite aux fortes précipitations de l'automne. Saintes et ses environs connaissent des inondations conséquentes avec un nombre important de maisons impactées, rendant cette fin d'année malheureusement compliquée pour de nombreux riverains de la Charente.

Cette situation se renouvelle de plus en plus fréquemment et doit nous inciter à être très vigilants lors de la révision de nos documents d'urbanisme. Bétonner à tout va connaît des limites.

Nous devons collectivement en tirer des enseignements afin de ne pas aggraver les problèmes.

Notre commune a été raisonnable en termes de consommation d'espace et de constructions, grâce à cela, nous ne rencontrons que peu de problèmes au niveau des habitations, bien que de réels risques existent. Nous continuerons à aménager notre voirie afin de limiter autant que possible l'impact de ces fortes pluies.

Des actions existent qui permettent d'apporter des solutions ;

Un projet d'agroforesterie en cours de réalisation en est un exemple.

Le 2 décembre une cinquantaine de bénévoles ont planté 360 arbres répartis en plusieurs haies sur la propriété de la famille Girardeau.

Nous avons déjà connu des coulées de boue sur la route qui mène à la boulangerie. La mise en place de haies permettra de réduire considérablement le risque de ruissellement sur cette partie du bourg.

Cette année, un couvert végétal implanté en vue de la mise en culture bio de cette vaste parcelle nous a évité ces désagréments.

La conversion en culture bio autour du village permet également de mieux protéger notre captage d'eau potable situé à la Bassière. Protégée d'un côté par les bois et de l'autre par des cultures non traitées, notre station de pompage devrait se trouver en partie préservée.

Le Comité de fleurissement et les élus ont poursuivi le fleurissement du bourg et de ses environs. La place du monument aux morts a entièrement été paysagée. Ces nombreuses plantations devraient prochainement mettre en valeur le centre du village. Les bénévoles du comité ont également planté des végétaux autour de la salle des fêtes dans les massifs prévus à cet effet. Les enfants de l'école ont participé à cette opération.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et leur président ainsi que le Département pour la mise à disposition de ses jardiniers conseils. Tous ces efforts contribuent à l'embellissement de notre commune.

Compte tenu des mauvaises conditions météo, j'ai souhaité suspendre le chantier des abords de l'église. La fin des travaux aura lieu au printemps. Nous mesurons d'ores et déjà la qualité des ouvrages réalisés par le SAS.

Nous nous sommes positionnés pour l'effacement des réseaux dans le bourg. En attendant la programmation définitive de ce projet, nous allons poursuivre la rénovation de nos bâtiments. Des devis sont en cours et le Conseil municipal priorisera dès Janvier 2024 les investissements.

Sur notre territoire des producteurs proposent différents produits :

- * Les œufs de Joris Mémain en libre-service dans un distributeur au Grand Breuil
- * Les fromages frais de chèvres de Madame Boucq
- * Deux producteurs de miel au Grand Breuil: Mathieu Caquineau et Mathieu Pelaud
- * La bière Bio « La 17 » de Charles Girardeau

Vous pouvez trouver certains de ces produits à la boulangerie. Pascal et Monique, nos artisans boulangers ont su dynamiser ce commerce en proposant une large variété de pains de qualité ainsi qu'un accueil chaleureux et convivial, drainant ainsi une clientèle de plus en plus large.

Le Conseil municipal et moi-même avons le plaisir de vous convier aux vœux de la commune le **samedi 13 Janvier à 11h00 à la salle des fêtes.**

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes ainsi qu'une belle année 2024.

Votre Maire, Patrick VIDAL





CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 juillet 2023

Ordre du jour

Demande de subvention pour la rénovation énergétique d'une salle de classe
Demande de subvention pour la voirie accidentogène
Transfert de la compétence de police de la publicité extérieure
Désignation d'un référent déontologique
Sortie des jeunes
Etude des devis
Questions diverses

Procès-verbal du 5 juillet 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt-cinq mai à vingt heures trente minutes,
Le Conseil municipal de la commune de LES ESSARDS, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur VIDAL Patrick, Maire,
D'après convocations faites le 29 juin 2023
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Etaient présents : Les Conseillers Municipaux : M. VIDAL Patrick, M. BERTRAND Patrick, M. BOURSIQUOT Nicolas, M. BREIDENBACH Gérard, Mme BROUSSE MONTEIL Aurélie, M. GRADAIVE Michel, Mme FELIX Joëlle, M. HILLAIRET Christian, M. KINDER Alain, M. ORGÉ Claude.

Absents : Madame FELLER Florence qui donne son pouvoir à Mme BROUSSE MONTEIL Aurélie. Mme VANNIER Mu-rielle qui donne son pouvoir à M. GRADAIVE Michel. Mme DUPEUX Josselyne.

Mme BROUSSE MONTEIL Aurélie a été désignée en qualité de secrétaire.

Approbation du PV du 25 mai 2023.

1-Demande de subvention pour la rénovation énergétique d'une salle de classe (22-2023) (Annule et remplace la délibération 18-2023)

Plan de financement pour la rénovation d'une salle de classe	27 234.71 € HT
Fonds vert (25%) acquis	5446.94 € HT
Subvention Conseil général (55 %)	14979.09 € H.T
Autofinancement	6808.68 € H.T

Le Conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité :

D'adopter l'avant-projet pour les travaux de rénovation d'une salle de classe pour un montant total HT de **27 234.71 € HT**.

De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental selon le plan de financement.

2- Demande de subvention pour la voirie accidentogène 23-2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent susciter l'aide départementale pour travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le Maire indique que le devis présenté par le Syndicat Départemental de la Voirie, s'élève à :

Montant HT : 26 700€

Montant TTC : 32 040 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de solliciter l'aide départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

3- Transfert de la compétence de police de la publicité extérieure 24-2023

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-9-2 ;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses dispositions relatives à la publicité extérieure, aux enseignes et pré enseignes aux articles L 581-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), notamment son article 136 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 2017 portant opposition de transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de communes Cœur de Saintonge ;

Considérant la pertinence du maintien de la gestion de la police de la publicité extérieure à l'échelle communale,

Considérant la nécessité de cette décision expresse municipale dans le respect du code générale des collectivités territoriales ;

Après en avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De s'opposer au transfert de la compétence de police de la publicité extérieure à la communauté de communes Cœur de Saintonge, conformément à la réglementation.

Article 2 : La présente délibération sera adressée au préfet et au président de la communauté de communes Cœur de Saintonge.

3 Désignation d'un référent déontologique

L'article 218 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification, permet à tout élu local de pouvoir « consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques » consacrés dans la Charte de l'élu local (article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales). Le décret d'application a été publié au journal officiel du 7 décembre 2022 pour une entrée en vigueur au 1er juin 2023.

Dans cette optique, il convient, pour les élus, d'identifier des personnes susceptibles d'exercer cette fonction, sachant que les missions de référent déontologue doivent être exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

Le référent déontologue est désigné par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale, du groupement de collectivités territoriales ou du syndicat mixte.

Il convient de souligner que plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibérations concordantes.

Afin d'identifier un référent déontologue potentiel, il est possible de saisir un Président d'université de droit, un président de Cour d'appel administrative d'appel, un président de chambre régionale des comptes ou bien encore un directeur des finances publiques, le bâtonnier, afin que ceux-ci puissent orienter les élus ou l'association départementale de maires sur des personnes expertes, non en exercice,

Un guide est en cours de construction par les services de l'Etat.

4 Sortie des jeunes 25-2023 (25-2023)

Proposition d'une sortie au Futuroscope le lundi 28 août 2023 :

Le tarif sera pour les jeunes et les adultes de 15 € par personne à partir de 20 personnes.

Pour 10 entrées enfants achetées, une entrée adulte sera offerte.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

5 Etude des devis

Un devis pour les bandes de placoplâtre du plafond et pour la peinture des murs du bureau de la directrice de l'école va être sollicité.

6 Questions diverses

Marquages au sol de la voirie : Une demande va être effectuée auprès du Conseil Départemental

Un saisonnier durant les vacances d'été de l'agent technique sera recruté

Les conseillers acceptent la diffusion de leur photo sur le site internet de la commune.

Un problème d'antenne relais pour la téléphonie mobile aux « Belats » est à résoudre



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 octobre 2023

Ordre du jour

Projet investissements 2024
Proposition d'adhésion à la Société Publique Locale Départementale (SPL)
Projet travaux mairie
Travaux de nettoyage parcelle A1513-497
Frairie 2024- proposition de course cycliste
Point personnel
Questions diverses

Procès-verbal du 5 octobre 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq octobre à vingt heures trente minutes,
Le Conseil municipal de la commune de LES ESSARDS, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur VIDAL Patrick, Maire,
D'après convocations faites le 28 septembre 2023
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Etaient présents : Les Conseillers Municipaux : M. VIDAL Patrick, M. BERTRAND Patrick, M. BOURSQUOT Nicolas, M. BRAT Jean-François, Mme BROUSSE MONTEIL Aurélie, Mme DUPEUX Josselyne, M. GRADAIVE Michel, Madame FELLER Florence, M. HILLAIRET Christian, M. KINDER Alain, Mme VANNIER Murielle, M. ORGÉ Claude.

Absents : M. BREIDENBACH Gérard qui donne son pouvoir à M. BERTRAND Patrick et Mme FELIX Joëlle qui donne son pouvoir à Madame VANNIER Murielle.

Mme FELLER Florence a été désignée en qualité de secrétaire.

Projet Investissements 2024

Réfection d'un mur d'enceinte de la mairie
Réfection du petit préau de la cour d'école (toiture, zinguerie, bardage)
Rénovation de la mairie
Réfection de toitures des classes

Des devis seront sollicités et les projets priorités en fonction des montants.

2-Proposition d'adhésion à la Société Publique Locale Départementale (SPL)

Afin d'accélérer les projets de réhabilitation ou de construction, Monsieur le maire propose d'adhérer à la Société Publique Locale Départementale (SPL).

Le capital de cette société sera à 100% public, porté par le Département, les CDAet CDC et les communes adhérentes. La participation pour les communes sera forfaitisée à 300 euros. Le coût de l'assistance technique, financière et juridique de la SPL sera quant à lui apprécié au cas par cas en fonction de la complexité des opérations confiées.

Le Conseil municipal, après en avoir discuté, donne son accord de principe à cette adhésion.

3-Projet travaux mairie

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'envisager des travaux de rénovation de la mairie.

Après concertation, le Conseil municipal décide :

dans un premier temps de prioriser les travaux de toiture pour l'année 2024
puis de rénover les sanitaires actuels, changer les fenêtres du secrétariat et du bureau du maire et rafraîchir la salle du Conseil.

4-Travaux de nettoyage parcelle A1513-497

Monsieur le maire expose :

les parcelles A1513 et A497 se trouvant rue de l'hôtel de ville sont en état d'abandon. La végétation devient gênante pour la circulation.

Après avoir discuté, le Conseil Municipal décide :

de contacter par tous les biais le propriétaire afin que les parcelles soient entretenues.

en cas de retour infructueux, la commune prendra en charge le nettoyage et en répercutera les frais à l'intéressé.

5-Frairie 2024- proposition de course cycliste

Afin d'apporter de la nouveauté, il est proposé d'organiser une course cycliste lors de la prochaine frairie en août 2024.

Le Conseil municipal valide cette proposition, avec une préconisation par rapport au parcours, qui doit être sécurisé autant pour les cyclistes que pour les usagers de la brocante, et tous les automobilistes en général.

Un groupe de travail est mis en place pour ce dossier, il sera composé de M. HILLAIRET Christian, M. BOURSQUOT Nicolas, M. BERTRAND Patrick, M. BRAT Jean-François et M. KINDER Alain.

6-Point personnel

Modification du tableau des effectifs

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose :

La suppression du poste d'agent polyvalent en poste d'agent polyvalent cantine-école, grade adjoint technique 2ème classe à temps non complet à 18.07/35^{ème}

La création du poste de cuisinière, grade adjoint technique 2ème classe, à temps non complet à 32.18/35^{ème}

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide :

-- d'adopter la modification du tableau de l'emploi ainsi proposée,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

AGENTS TITULAIRES								
Grade	Catégorie	Echelon	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	durée hebdo du poste en centièmes	Emploi (métier Par-me)	Statut	temps de travail (TP en %) ou Temps Non Complet
SECTEUR ADMINISTRATIF								
Rédacteur principal 1ère classe	B	4	1	1	35,00 h	secrétaire de mairie	Titulaire CNRACL	100%
SECTEUR TECHNIQUE								
Adjoint technique principal 2ème classe	C	8	1	1	20,53 h	Agent polyvalent	Titulaire CNRACL	TNC
Adjoint technique	C	8	1	1	35 h	Agent polyvalent	Titulaire CNRACL	100%

Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	5	1	1	32.18 h	Cuisinière	Titulaire CNRACL	TNC
Adjoint technique	C	7	1	1	5,38 h	Agent d'en- retien poly- valent	Titulaire CNRACL	TNC
TOTAL			4	4				

AGENTS NON TITULAIRES

SECTEUR ADMINISTRATIF								
Adjoint ad- ministratif	C					secrétaire de mairie contractuel remplacement ou renfort		TNC
Agent re- censeur	C					Agent recenseur contrac- tuel		TNC
SECTEUR TECHNIQUE								
Adjoint technique	C					Agent polyvalent contractuel remplacement ou renfort		TNC
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5			13.72 h	Agent polyvalent contractuel remplacement ou renfort		TNC
Total			4					

Questions diverses

Achat de petits équipements pour l'école et la salle des fêtes (budget fonctionnement) :

- un Courant Porteur en Ligne (CPL) pour le réseau internet
- une sonnette pour les livraisons de la cantine

Sécuriser l'accès à l'école : les enfants arrivent à ouvrir le portail avec leurs doigts.

Mettre en conformité le calendrier de la salle des fêtes sur le site internet de la commune pour répondre à la loi de la protection des données personnelles.

ÉTAT CIVIL



5 naissances



0 mariage



0 pacs



2 décès

Boulangerie « Le Petit Chat Gourmand »



Nouveaux Horaires pour votre boulangerie

Lundi : **FERMEE**
Mardi: 7h00 - 12h45
Mercredi: 7h00 - 12h45
Jeudi: 7h00 - 12h45
Vendredi: 7h00 - 12h45 & 16h30 -19h00
Samedi: 7h00 - 12h45
Dimanche: 7h00 - 12h45

Pain cuit au feu de bois



La cérémonie de la commémoration s'est déroulée, au monument aux morts, en présence des divers représentants des autorités, de M. Patrick Vidal (Maire), quelques conseillers municipaux et quelques familles...



Les représentants, les conseillers municipaux, les habitants de la commune étaient ensuite invités à partager un moment convivial dans la salle des fêtes.





Ateliers numériques



**Le 1er mardi de chaque mois aux
Essards de 9h30 à 11h30**

Vos prochains rendez-vous



**6
Février**



**5
Mars**



**2
Avril**



Ateliers numériques **Gratuits**

**Prise en main ordinateur, smartphone ou
tablette, bureautique, sécurité numérique..**

Inscrivez-vous

contact :



07 64 74 05 67



numérique@coeurdesaintonge.fr



ATELIERS NUMERIQUES

France Services
34 rue National 17250
St-Porchaire

*Numérique
premier pas*
**le lundi de 14h à
16h30**



SMARTPHONE
FONCTIONS & UTILISATIONS
LE MERCREDI DE
9H30 À 12H00

**bureautique :
libre office**
le mercredi de
14h à 16h30



Contact :
07.64.74.05.67
05.46.73.19.90
numerique@coeurdesaintonge.fr

PROJET AGROFORESTERIE



Remerciements aux habitants des Essards et amis

Tout à commencé par un projet en 2016 avec 15 hectares de terre agricole familial que j'ai convertis en agriculture biologique, pour ensuite créer la première Malterie Brasserie de Nouvelle Aquitaine. En autonomie pour les matières premières avec des semences paysannes : Orge de la brasserie, blé ancien, mais ancien et seigle.

En 2017, la première bière biologique de Charente-Maritime a vu le jour avec le soutien des magasins bio, caves, épiceries, restaurants et particuliers.

Toujours dans l'idée du bien-être de ma famille et des habitants des Essards, le projet était de mettre

la totalité du centre bourg en agriculture biologique, celui-ci a vu le jour en fin d'année 2021 avec le reste des terres familiales.

Un des derniers projets était la plantation de 10 hectares en agroforesterie du 02/12/2023.

Sur le contour de la ferme pour augmenter et protéger au maximum de biodiversité.

Les plantations ont été bien accompagnées de l'aide des habitants des Essards ainsi que nos amis, l'idée est de faire profiter des productions aux personnes qui soutiennent ce projet.



C'est avec un grand plaisir que nous vous remercions pour avoir partagé cette belle aventure.

Nathalie et Charles

Ferme Malterie Brasserie la17

2 rue de la gare 17250 Les Essards



Nouveau

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE à OEUFS

Nouveauté de cette fin d'année 2023 sur l'EARL LE GRAND BREUIL, un distributeur automatique d'œufs, ouvert 7/7 et 24h/24.



Les poules sont élevées en plein air, tout au long de l'année pour vous proposer des bons œufs frais.



Joris MEMAIN

EARL LE GRAND BREUIL

31, rue du Grand breuil

17250 LES ESSARDS

ECOLE - Année scolaire 2023-2024

(1er trimestre)

L'école compte cette année 58 élèves, répartis dans trois classes :

- 19 CM1 dans la classe de Mme Nicolon
- 19 CM1-CM2, dans la classe de Mme Faity
- 20 CM2 dans la classe de Mme Pain qui a en charge la direction.

Mme Rousselle, AESH (Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap) complète l'équipe pédagogique.

Pendant l'été, des travaux ont été réalisés à l'école : la classe du poirier et le bureau ont été rénovés (rénovation intérieure complète : isolation thermique, installation électrique et peintures). Ces deux espaces sont aujourd'hui assainis et lumineux.

Nous remercions la municipalité pour ces travaux conséquents.

Nous remercions aussi les parents bénévoles qui nous aident à faire fonctionner la bibliothèque de l'école depuis le début du mois d'octobre.



Au cours du premier trimestre, les élèves ont participé à diverses sorties et activités pédagogiques :

Le vendredi 8 septembre 2023, les élèves de la classe de CM2 ont passé la matinée à Crazannes : ils ont d'abord été accueillis par l'artiste Benoit Hapiot dans son atelier puis ils ont visité des carrières souterraines. Ils ont passé l'après-midi aux Lapidiales à Port d'Envaux et ont écouté des légendes d'Océanie, dites par la conteuse Céline Ripoll. Le mardi 26 septembre, ils ont passé la journée au « Jardin de Gabriel » à Nantillé. Au cours d'une visite guidée, les élèves ont visité la maison, l'atelier et le jardin de cet artiste autodidacte, Gabriel Albert, qui a réalisé plus de 400 bustes et statues en ciment coloré. Ils ont aussi réalisé une activité créative (réalisation de cartes pop-up) et ont participé à un escape game dans le jardin.

Ces sorties s'inscrivent dans un projet de classe sur le thème de la sculpture.



ECOLE - Année scolaire 2023-2024

(1er trimestre)

Le lundi 18 septembre, tous les élèves ont bénéficié d'une animation sur le thème de la sécurité routière, proposée par la Communauté de Communes Cœur de Saintonge (parcours à vélo dans la cour et apprentissage des mesures de sécurité et des panneaux du code de la route en classe).



Le vendredi 13 octobre, les élèves de Mmes Faity et Nicolon ont bénéficié de l'intervention de Mme Beauchard Sandra, nutritionniste à Tonay-Charente sur le thème du petit déjeuner.

Cette animation « Booste ton petit déjeuner » avait pour but de catégoriser les aliments et de construire un petit déjeuner équilibré.

A la fin de cette animation, la nutritionniste a laissé des bananes, des pommes et des poires que les élèves ont pu déguster.

Lors de la semaine du goût, du 16 au 20 octobre, les élèves des trois classes ont participé à la préparation des repas de la cantine avec la cuisinière, Karine Grégoire.



ECOLE - Année scolaire 2023-2024

(1er trimestre)

Le lundi 20 novembre 2023, l'Equipe de Sécurité 17 (composée d'un gendarme et d'un Conseiller Principal d'Education) est intervenue dans les trois classes pour sensibiliser les élèves à la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement et pour prévenir les dangers liés aux réseaux sociaux.

Le jeudi 23 novembre, à l'invitation de M. Girardeau, les trois classes ont récolté du maïs, à proximité de l'école. Les enfants ont été sensibilisés à un mode de culture respectueux de l'environnement (culture biologique et variétés paysannes ou « population » : maïs sélectionné qui peut être re-semé).



Le mardi 28 novembre, monsieur Besson, luthier, est venu dans la classe des CM2 pour expliquer son métier et présenter le violon et les spécificités de cet instrument. Cette intervention a conclu un travail mené en classe sur l'orchestre symphonique et la classification des instruments



Le 11 décembre, à l'initiative du comité de fleurissement de la commune et de son président Monsieur Bironneau, les élèves de la classe de Mme Nicolon ont effectué des plantations à l'entrée de l'école, le long du préau et de l'accès au portail. Ils ont été aidés par M.Boursiquot, jardinier paysagiste et les bénévoles de l'association.

Le 18 décembre, les trois classes ont vu le film d'animation « Sirocco et le royaume des courants d'air » au cinéma Le Gallia à Saintes.

Le jeudi 21 décembre a eu lieu le repas de Noël. Les élèves ont ouvert les réjouissances en interprétant deux chants : un chant en canon « Noël en ribambelle », suivi du chant traditionnel « Vive le vent ».

L'année s'est terminée le vendredi 22 décembre par un goûter de Noël offert par la municipalité.

Mme Pain





LA FORME POUR TOUS

Les ESSARDS

Renforcement musculaire, abdominaux, souplesse, stretching, relaxation, enchaînements dansés et entraînements cardio-respiratoires, le tout en musique pour donner du rythme et dynamiser les séances, c'est le programme proposé par Pierre et Arnaud, animateurs diplômés.

Nous comptons actuellement 22 femmes et un homme.

Si vous souhaitez garder la forme, venez nous rejoindre à la salle des fêtes des Essards le mardi de 18h45 à 19h45 (même en cours d'année) et bénéficiez gratuitement de deux séances de découverte.

Sorties programmées :

Week-end de marche sur le bassin d'Arcachon les 1 et 2 juin 2024.

Journée aux Antilles de Jonzac en mars 2024.

C'est l'occasion de se retrouver en privilégiant santé et bien-être. .



N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Deux séances de découverte vous seront offertes sans engagement.

Contacts: Catherine Hillairet Présidente - tel 06 62 50 75 32
Brigitte Combaud Secrétaire - tel 06 86 24 77 28





COMITE de FLEURISSEMENT

Le Comité de fleurissement s'est réuni le 13 Octobre dernier pour son assemblée générale avec 18 bénévoles. Durant celle-ci, le Comité de fleurissement a explicité son budget qui est excédentaire grâce à la subvention du conseil départemental. De plus, le bureau du comité de fleurissement remercie la mairie pour la subvention versée chaque année.

Le Comité de fleurissement poursuit son engagement d'embellir la commune avec l'entretien des différents points de fleurissement et la création d'un nouvel espace au niveau des Hermands dans une buse. L'été a été variable avec des périodes de fortes chaleurs et de la pluviométrie en août, septembre. Durant l'assemblée générale, le président a interrogé les bénévoles sur l'envie ou non de fleurir durant la période hivernale. La commande a été faite et les fleurs ont été installées début novembre.

Les projets de l'association se poursuivent :

* **Réaménagement du square du monument aux morts** : Quelques bénévoles de l'association ont rencontré de nouveau Mr DUTEUIL en avril pour visiter le square du monument et discuter de nos attentes sur les plantations des massifs. Il nous a fait une proposition de plantes, arbustes en juin. Le président de l'association et Mr BOURSIQUOT ont réalisé un tri et ont choisi les arbustes et plantes au nombre de 180. Elles ont été commandées et plantées en deux matinées par une quinzaine de membres de l'association courant novembre sur les 6 massifs.



* **Journée citoyenne** : Le comité de fleurissement a organisé sa deuxième journée citoyenne le 14 Octobre 2023 afin d'inviter les habitants de la commune à participer sur la matinée à la collecte de déchets sur la voie publique. Différents parcours avaient été tracés afin de sécuriser cette matinée et de sillonner un territoire plus important avec une trentaine de volontaires (adultes et enfants). La collecte a été remise (après tri) à la déchetterie de PLASSAY, avec un poids total de 120 kg sur un parcours de 25 km, routes départementales, communales et chemins. La prochaine journée citoyenne aura lieu le 9 Mars 2024.





COMITE de FLEURISSEMENT

* **Plantation de haies chez Mr GIRARDEAU** : Le comité de fleurissement a participé comme convenu à la plantation de haies dans le projet d'agroforesterie de Mr GIRARDEAU. Elle a eu lieu le 2/12/2023 sous le soleil.



* **Aménagement autour du préau de la salle des fêtes** : La plantation s'est déroulée le vendredi 15 décembre en partenariat avec l'école de LES ESSARDS et plus particulièrement la classe de CM1 et des bénévoles de l'association.

* **Réalisation de deux terrains de boules** : Après discussion entre le comité de fleurissement, le comité des fêtes et le conseil municipal, deux terrains de boules vont être réalisés près de l'école entre celle-ci et le puits sur le terrain communal.

* **Une sortie découverte** avec repas va avoir lieu le 25 Mai 2024 afin de permettre un moment convivial entre les bénévoles de l'association qui fêtera ses 10 ans et de découvrir des lieux de fleurissement.

Avec environ 700 heures de bénévolat, pour la création du square du monument aux morts, nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes (23 adultes et 3 enfants), pour leur investissement dans l'embellissement de notre commune.

Le Comité de fleurissement remercie aussi les personnes ayant fait des dons de matériels ou plants.

Un grand merci au conseil municipal qui s'investit dans nos projets et nous permet de les concrétiser ainsi qu'aux habitants qui embellissent notre commune.

Le Comité de fleurissement vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour réaliser tous ces projets, rejoignez nous dès maintenant.

Contacts : Robert BIRONNEAU (05.46.93.90.36) ou Aurélie BROUSSE MONTEIL (05.46.96.23.97).

BROUSSE MONTEIL Aurélie



COMITE des FÊTES

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Le Comité des Fêtes a tenu son AGO le vendredi 17 novembre 2023, à la salle des fêtes.

Rapport moral :

Bienvenue et Remerciements à M. le Maire et aux membres du Conseil Municipal pour l'aide financière au travers de la subvention de fonctionnement attribuée au Comité des Fêtes, ainsi que la mise à disposition gratuite de la Salle des fêtes pour les réunions, et les différentes manifestations.

Remerciements aux bénévoles qui donnent et donneront encore de leur temps précieux pour participer, prendre en charge l'organisation des différentes manifestations tout au long de l'année.

Depuis son installation, le nouveau Bureau s'est attaché à faire au mieux pour poursuivre le travail effectué depuis 40 ans par le Comité afin que celui-ci perdure encore des années. Mais cela devient difficile de motiver les troupes. Les jeunes générations ont d'autres préoccupations familiales (personnelles et professionnelles)...chacun voulant mener et profiter de sa vie.....cela peut se comprendre aussi.

Rapport d'activités :

Présenté par le président en l'absence de la secrétaire, Mme Sylvie PACHOT.

Suite à l'AG, le nouveau Bureau et les bénévoles ont pu organiser la Bourse aux jouets et puériculture (novembre 2022), le Loto de Noël (décembre 2022), le concert avec Quatuor Bocalise (mars 2023) et la Frairie (août 2023). D'autres manifestations, prévues sur le planning 2023, ont été abandonnées par manque de temps pour la préparation. Le manque de participants nous a conduits à annuler d'autres projets.

Lors du concert avec le QUATUOR BOCALISE dans l'église St Nicolas (mars 2023), 70 personnes étaient présentes.

Une nouvelle édition pour la Frairie (août 2023), avec 26 exposants à la Brocante (179 ml); puis 126 convives à servir lors du repas champêtre, bien installés sous le préau. Pour cette manifestation, une subvention de 300€ a été attribuée par le Département de la Charente-Maritime.

Des locations de vaisselle sont demandées en même temps que les réservations de la salle des fêtes. A noter, quelques locations de mobilier (tables & chaises).

Rapport financier :

Présenté par le trésorier Jean-François VERGEADE.

Depuis la création du Livre de Comptes, le suivi financier se fait via le logiciel Money, pour les trois comptes (Compte Chèque, Livret, Caisse), y compris les virements entre comptes. Les opérations (recettes & dépenses) sont classées par catégories, suivant le Plan comptable associatif. Les tableaux, visionnés en séance, présentent le récapitulatif des dépenses & recettes de la période du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023. En parallèle, des tableaux de synthèse par manifestation existent. Les opérations comptables (dépenses & recettes, rapprochements bancaires) ont été contrôlées par deux vérificateurs aux comptes. Un budget prévisionnel a été défini pour l'année 2024; il vous sera présenté un peu plus tard dans la soirée, après les élections des membres du Bureau.

Election des membres du Bureau :

Les nouveaux statuts, présentés et votés le 17 septembre 2021, prévoient:

« Les membres du bureau sont élus pour **3 ans** par l'assemblée générale, renouvelable par tiers tous les ans ».

Pour cette année, suite à la démission de Mme PACHOT Sylve (Secrétaire générale), nous faisons appel à candidature. Après quelques hésitations, Melle Lana GIRARD-PATARRO se porte candidate pour le poste de Secrétaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue, et la remercions pour son investissement.

Après examen des candidatures et élections, les nouveaux membres du Bureau sont :

Président d'honneur: **Robert BIRONNEAU**

Président : **Gérard BREIDENBACH**

Secrétaire Générale: **Lana GIRARD-PATARRO**

Trésorier : **Jean-François VERGEADE**



COMITE des FÊTES

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Budget prévisionnel 2024 :

Présenté par le trésorier Jean-François VERGEADE.

Les nouveaux statuts, présentés et votés le 17 septembre 2021, prévoient:

« Le(la) trésorier(ère) rend compte de sa gestion, présente les bilans financiers de l'année écoulée et les prévisions de l'année suivante ».

Pour cette année, on vous présente un budget prévisionnel 2024 sensiblement identique à celui de 2023. Il est basé sur les recettes / dépenses d'une année normale de fonctionnement, auxquelles s'ajoutent de nouvelles dépenses / recettes liées aux orientations, aux projets du Comité.

Cela permet malgré tout de se fixer des objectifs afin de maîtriser les dépenses et ne pas prendre de risques pour le fonctionnement du Comité.

Planning des manifestations 2024 :

Le projet de planning des manifestations pour l'année 2024 comprendrait pour l'instant, les 3 manifestations suivantes, en raison des résultats positifs en termes de bénéfices :

- * le LOTO (février)
- * la FRAIRIE (août)
- * la BOURSE AUX JOUETS (octobre)

Le Comité des Fêtes espère vous retrouver nombreux au cours des prochains mois de l'année 2024 pour d'autres projets de manifestations....organisées par les bénévoles, pour dynamiser le bourg.

Mise à jour liste bénévoles :

Certaines personnes ont souhaité quitter le Comité pour convenances personnelles. Absences répétées pour d'autres personnes à qui le président demandera de se positionner afin que la liste des bénévoles soit actualisée. 4 nouvelles personnes rejoignent le Comité : ANCEL Didier, ANCEL Sylvie, GIRARD-PATARRO Lana, DEMATINS Marion.

Mise à jour liste distributeurs / secteurs :

Les distributeurs actuels de flyers poursuivent leur participation dans leurs secteurs ; ils sont rejoints par Mme ANCEL Sylvie qui va apporter sa contribution pour aider et suppléer Muriel.

Projets du Comité:

La **licence IV** de la Mairie est prolongée pour une durée de 3 ans (validée par délibération du Conseil Municipal le 21 octobre 2022) grâce aux manifestations du Comité des Fêtes, et à la formation suivie par le président.. Le Comité n'a plus à faire des demandes d'autorisation de débit temporaire de boissons, pour les manifestations.

Le Comité des Fêtes souhaite :

- * Organiser une « Galette des Rois » avec les différentes associations, le dimanche 21 janvier 2024 :
Comité de Fleurissement, Chasseurs, Gymnastique, Danse Latino
- * Participer à la création et la réalisation des terrains de pétanque, avec la Mairie et le Comité de Fleurissement.

Afin de faire perdurer la tradition, les personnes présentes sont invitées à partager un apéro dinatoire, pour fêter l'arrivée du « **Beaujolais Nouveau** ».



Le Président
Gérard BREIDENBACH

Association

DANSE PASSION LATINO

FAITES VOUS PLAISIR

Venez pratiquer une activité pour rester en forme
Danser seul ou à deux, à tout âge
(Rock, Salsa, Valse, Bachata, Tango argentin, etc.)
et bien d'autres danses
Vous trouverez avec l'association Danse Passion Latino
Une activité qui vous correspond.

Cours Adultes débutants: lundi à 20h00

Cours Adultes confirmés: lundi à 21h00

Pour tout renseignement:

06 08 37 13 12



TRAVAUX MUR D'ENCEINTE DE L'EGLISE

L'ancien mur d'enceinte de l'église a été rabaissé. Le chemin piétonnier sera réalisé au printemps ainsi que le rejointement des murs.



Le jardin près de l'église sera désormais accessible et pourra être paysagé par la suite.

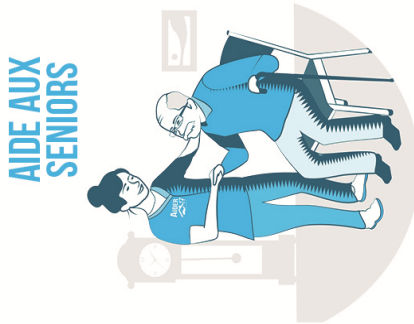
Ces travaux, réalisés par le SAS, vont permettre d'allier une meilleure sécurité tout en poursuivant l'embellissement du centre bourg de la commune.



Une OFFRE GLOBALE DE SERVICES À LA PERSONNE *pour tous* en Charente-Maritime



**PORTAGE
DE REPAS**



**AIDE AUX
SENIORS**



JARDINAGE



**ENTRETIEN
DE LA MAISON**



TÉLÉASSISTANCE



Vous accompagner, c'est notre métier !

Devis gratuit - sans engagement -
05 46 97 50 88 - www.aider17.fr





SORTIE JEUNES AU FUTUROSCOPE



Cette année, la commission des jeunes du conseil municipal a organisé la traditionnelle journée pour les jeunes de la commune.

Nous avons eu une forte participation avec 51 enfants inscrits.

Elle s'est déroulée le 28 Août 2023.

Nous sommes partis en bus à 8h le matin direction le Futuroscope pour découvrir le parc durant la journée.

Les jeunes se sont bien amusés, encadrés par cinq adultes (deux conseillers municipaux, un parent et deux employés du SIVOS).

Avant le départ du parc, un goûter a été pris et retour à Les Essards vers 20h.

Cette journée a entièrement été financée par la municipalité.

Merci aux jeunes qui ont participé.

La Commission des Jeunes.





CHÂTEAU & GOLF DE LA VALLADE

Le 1er janvier 2023, Céline ALEIXANDRE reprenait le Château ainsi que le Golf du Château de La Vallade .

Anciennement privé le château est désormais un lieu centré autour de l'évènementiel tel que la location du domaine pour des mariages, séminaires, anniversaires, shooting photos, mais aussi chambres d'hôtes.

Concernant l'exploitation du golf, la propriétaire a souhaité s'entourer d'une équipe qualifiée et c'est ainsi qu'un partenariat a été mis en place avec le Golf de La Rochelle Sud.

Avec leur savoir-faire et leurs compétences c'est ensemble qu'ils espèrent développer les activités golfs et rendre ce lieu accessible à tous.

Le restaurant du golf a lui ré ouvert cet été du mardi au samedi et c'est avec des repas simples et conviviaux que vous pourrez profiter de ce lieu magique.



L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement d'électricité !

Nos conseils

- 1** Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2** Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes : 3 mètres.
- 3** Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

La sécurité, une priorité !



Vous pouvez vous-même réaliser l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- X** Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- X** Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- X** Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- X** Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne ;

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

En cas de doute, rendez-vous sur enedis.fr

Ferme Malterie Brasserie

La 17
Bière Paysanne
BIO

AUTHENTIQUE BIÈRE SUR LIE
Charles Girardeau - 2, rue de la Gare* - 17250 Les Essards
T. 06 86 67 23 04 - la17@orange.fr
Vente à la ferme le vendredi de 15 h à 19 h et sur RDV
* Face à l'église.

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ
À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Création : 100 Anne-Sophie Delvalde



A.C.E Paysage
Aménagement . Création . Entretien

Pelaud Mathieu
APICULTEUR

- Vente de miel
- Récupération d'essaim

Les Essards (17250)
06.99.82.71.58

Les Z'abeilles de Mathieu

MIEL
récolté et mis en pot par l'apiculteur
MATHIEU CAQUINEAU

34, rue du Grand Breuil
17250 Les Essards
06 62 57 17 76 / N° Siren 828 895 607



Cuisines
Rangements
Cloisons sèches
Terrasses en Bois
Charpente
Mobilier

strat.et.bois@gmail.com
06.61.25.25.71
17250 Les Essards

Strat&Bois Menuiserie Agencement
Strat&Bois

France Pare-brise SAINTES - FELLER

2 Avenue de Gemozac
17100 Saintes
Telefon: +33 5 46 93 13 49
Fax: +33 5 46 93 79 18
Email: saintes@reseau-franceparebrise.fr
Web: www.franceparebrise.fr/reparation-pare-brise/saintes

Heures d'ouverture

Lundi: 08:30 - 12:00 et 14:00 - 18:30
Mardi: 08:30 - 12:00 et 14:00 - 18:30
Mercredi: 08:30 - 12:00 et 14:00 - 18:30
Jeudi: 08:30 - 12:00 et 14:00 - 18:30
Vendredi: 08:30 - 12:00 et 14:00 - 18:30
Samedi: 08:30 - 12:00
Dimanche: Fermé

informations complémentaires

Agréé par de nombreuses compagnies d'assurance, France Pare-Brise répare, remplace votre pare-brise et vous prête un véhicule pendant l'intervention.

**FRANCE
PARE-BRISE**

Horaires d'ouverture 24h



INTERVENTION SUR TOUS TYPES DE VÉHICULES

